

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

15 FÉVRIER 2012

PROCÈS-VERBAL de la **SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la
Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue selon la loi,
au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes
à Ville-Marie, **MERCREDI LE 15 FÉVRIER 2012, à 19 h 00 (7 h 00 pm)**,
à laquelle :

SONT PRÉSENTS :

M ^{me} Lyna Pine	, mairesse d'Angliers
M. Luc Lalonde	, maire de Béarn
M. Alain Sarrazin	, maire de Duhamel-Ouest
M. André Pâquet	, maire de Fugèreville
M. Maurice Laverdière	, maire de Guérin
M. Norman Young	, maire de Kipawa
M. Gérald Charron	, maire de Laforce
M. Marc Giroux	, maire de Latulipe-et-Gaboury
M. Daniel Barrette	, maire de Laverlochère
M. Philippe Boutin	, maire de Lorrainville
M. Michel Paquette	, maire de Moffet
M ^{me} Carmen Rivard	, mairesse de Nédélec et préfète suppléante de la MRCT
M. Mychel Tremblay	, maire de Notre-Dame-du-Nord
M. Jocelyn Aylwin	, maire de Rémigny
M ^{me} Joanne Larochelle	, mairesse de St-Bruno-de-Guigues
M ^{me} Claudine Laforge Clouâtre	, mairesse de St-Édouard-de-Fabre
M ^{me} Jacinthe Marcoux	, mairesse de St-Eugène-de-Guigues
M. Philippe Barette	, maire de la Ville de Témiscaming
M. Bernard Flébus	, maire de la Ville de Ville-Marie

TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM

SOUS LA PRÉSIDENTE DE :

M. Arnaud Warolin, préfet de la MRCT

SONT ABSENTS :

M. Bruno Boyer , maire de la Ville de Belleterre
M. Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel
et représentant du territoire non organisé

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement
M. Tomy Boucher , agent de développement
M. Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

N. B. : Le conseil des maires s'est réuni en caucus (huis clos) de
19 h 00 à 19 h 30.

Ouverture de la séance ordinaire publique à 19 h 30 et adoption de l'ordre du jour.

02-12-052

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard appuyé par M. Philippe Boutin et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Mot du préfet

Certains producteurs agricoles ont entrepris dans les derniers jours de manifester leur mécontentement par l'affichage de panneaux et de carcasses d'animaux au centre-ville à Ville-Marie.

Leurs reproches s'adressent aux organismes du milieu, dont la MRCT, lesquels ne seraient pas à la hauteur de leurs attentes pour sortir de la crise du revenu qui perdure.

La MRCT comprend l'inquiétude des producteurs et reconnaît l'importance capitale de l'agriculture dans notre économie de même que l'avenir de nos territoires.

Depuis deux ans en particulier, la MRCT a multiplié les pourparlers à tous les niveaux afin de venir en aide aux producteurs et promouvoir des projets nécessaires à notre développement.

La MRCT est fière de son implication et souhaite poursuivre ses actions vers des objectifs communs.

02-12-053

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2012.

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 janvier 2012 ayant été remis ou transmis par courriel à tous les conseillers.

Il est proposé par M^{me} Carmen Rivard appuyé par M. Philippe Boutin et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

02-12-054

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

1^{re} partie

➤ Questions de M. Martin Forget :

⇒ Question :

Est-ce que la MRCT va poursuivre son implication dans le dossier du drainage agricole et des études sur ce sujet?

Réponse :

Ce projet relève des producteurs et de l'UPA. Le ministre de l'Agriculture (MAPAQ), M. Pierre Corbeil, subventionne une étude d'impact au montant de 25 000 \$.

⇒ Question :

Est-ce que le projet est toujours viable pour le Témiscamingue et le secteur Est en particulier?

Réponse :

La MRCT a demandé une nouvelle compétence pour agir éventuellement dans les dossiers agricoles, s'il y avait lieu. L'étude d'impact en cours sera complétée d'ici le mois de mai 2012.

➤ Questions de M. Gérald Champagne :

⇒ Question :

Les dossiers agricoles progressent lentement; la crise du revenu continue ses ravages. Il existe des moyens économiques pour drainer les terres agricoles?

Réponse :

Ce projet est en développement et relève des producteurs et de l'UPA.

⇒ Question :

M. Champagne propose à la MRCT de s'impliquer dans le projet de route « Belleterre – Le Domaine »?

Réponse :

Ce projet exige une analyse particulière de la part du ministère des Transports. Qu'en pensent les municipalités du secteur Est, la Ville de Belleterre en particulier?

02-12-055

Présentation concernant les « Journées de la persévérance scolaire » au Témiscamingue.

M. Jean-Claude Major (Commission scolaire du Lac-Témiscamingue), M^{me} Hélène Gilbert, directrice de trois écoles primaires, M^{me} Élicia Mailler et M^{me} Pénélope Ringuette Laplante du primaire ainsi que M. Gabriel Girard du secondaire, assistent à la réunion.

Cette rencontre a pour but de souligner les journées de la persévérance scolaire tenues du 13 au 17 février 2012; il s'agit d'un objectif particulier pour la Commission scolaire et ses partenaires témiscamiens.

Les jeunes témoignent de leur reconnaissance et leur appréciation envers les élus municipaux pour la qualité de vie dans chacun des milieux au Témiscamingue. Il est important dans leur attitude et leur développement que les jeunes évoluent dans un environnement convivial et sécuritaire offrant des services diversifiés et accessibles en matière de sport, de culture et de loisirs, complémentaires à l'école.

Les élus / élues municipaux sont conscients de l'importance d'écouter les jeunes selon leurs besoins et de contribuer à leur cheminement personnel et éducatif.

Le préfet encourage les municipalités à maintenir et même accentuer leurs actions envers les jeunes.

Projet « École St-Gabriel » de Ville-Marie.

02-12-056

Mise en situation

L'École St-Gabriel de Ville-Marie compte 282 élèves.

Depuis trois ans, l'équipe-école et les élèves priorisent la réussite et la persévérance, qui est l'affaire de tous.

En juin 2011, un « Comité de soutien » a été formé à l'École St-Gabriel dans le but de contribuer à ce que tous les élèves développent un sentiment d'appartenance ainsi qu'offrir à tous les niveaux du préscolaire au 3^e cycle, des volets disciplinaires pour stimuler le désir du dépassement de soi et actualiser leur plein potentiel.

Objectifs spécifiques :

- Permettre à l'élève de découvrir ses goûts et ses centres d'intérêt;
- Construire et développer son estime de soi et son appartenance à sa communauté;
- Développer des habiletés de travail liées à la persévérance et à la réussite scolaire;
- Explorer des rêves, se projeter dans l'avenir. L'école, la famille, la communauté (Comité de soutien aux parents, des gens d'affaires, de la municipalité, du Centre de santé, de Québec en Forme, de Carrefour Jeunesse-Emploi et d'organismes communautaires) veulent un projet accessible qui correspond aux aspirations, à la fierté de croire à la réussite et au dépassement de soi. L'inscription des élèves est gratuite.

Pour permettre à tous les élèves de l'école de participer, aux différents volets, tout en poursuivant leur formation académique, l'élève pourra consacrer deux heures par semaine à de nouveaux apprentissages, soit à l'école ou aux infrastructures publiques (aréna, piscine, Salle Augustin-Chénier, etc.) :

- Arts plastiques;
- Art dramatique;
- Chant et chorale;
- Cuisine;
- Judo;
- Sciences;
- Power Skating;
- Cheerleading;
- Natation.

Les activités sont animées par des éducateurs spécialisés.

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Luc Lalonde
et résolu unanimement

- ❖ D'appuyer le « Comité de soutien » dans ses démarches pour la mise en œuvre du « Projet École St-Gabriel » favorisant la persévérance et la réussite auprès des jeunes.

La MRC de Témiscamingue considère qu'un tel projet est essentiel dans une communauté et qu'il devrait être établi de façon permanente.

La MRCT souhaite qu'il puisse servir de modèle pour l'ensemble des écoles du Témiscamingue.

La MRC de Témiscamingue recommande aux différentes instances concernées d'accueillir favorablement le projet, d'investir avantageusement dans une telle initiative et d'accorder au promoteur toutes les ressources nécessaires afin d'atteindre pleinement les objectifs.

02-12-057

Entente Municipalités / MRCT concernant la gestion des cours d'eau dans le cadre des nouvelles compétences des MRC prévues à la loi (Réf. : Loi sur les compétences municipales, art. 103 à 109).

M. Tomy Boucher, agent de développement à la MRCT, dépose et présente l'entente de collaboration entre la MRCT et les municipalités locales pour la gestion des cours d'eau.

Les municipalités locales sont invitées à approuver cette entente par résolution et nous transmettre copie; suivra alors la signature lors d'un prochain conseil des maires.

02-12-058

Rapport de soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'une balance pour camions à l'Écocentre, autorisé par le conseil des maires le 21 septembre 2011 (résolution n° 09-11-325).

Considérant l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'une balance pour camions pour l'exploitation de l'Écocentre;

Considérant les soumissions reçues :

OPTION A – BALANCE POUR CAMIONS NEUVE :

1. Systèmes B.C.B.F. inc. (Balances Bourbeau^{MC}) a déposé une soumission conforme de 67 421,02 \$, taxes incluses.

OPTION B – BALANCE POUR CAMIONS USAGÉE :

(Aucune soumission reçue)

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M. Philippe Boutin
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « Systèmes B.C.B.F. inc. » (Balances Bourbeau^{MC}) dont la soumission est jugée conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation d'une balance pour camions (80 pieds), au montant de 67 421,02 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges daté du 5 janvier 2012, de même qu'à la soumission du fournisseur.

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRCT, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, de même que la présente résolution, tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « Systèmes B.C.B.F. inc. » (Balances Bourbeau^{MC}) et la MRC de Témiscamingue.

Note :

En plus du montant précédent, la MRC de Témiscamingue devra effectuer certains travaux en régie interne (fondations de béton, raccordements électriques, etc.) pour un montant d'environ 25 000 \$.

02-12-059

Rapport de soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment préfabriqué à l'Écocentre (poste d'accueil et de pesée), autorisé par le conseil des maires le 19 octobre 2011 (résolution n° 10-11-367).

Considérant l'appel d'offres pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment préfabriqué à l'Écocentre (poste d'accueil et de pesée);

Considérant les soumissions reçues, en bonne et due forme;

OPTION A – BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ NEUF :

1. L'univers du modulaire inc. a déposé une soumission conforme de 57 862,65 \$, taxes incluses.
2. Les Constructions Benoit Doyon inc. (Balances Bourbeau^{MC}) a déposé une soumission conforme de 59 582,46 \$, taxes incluses.
3. Transport R. Larouche et Fils inc. a déposé une soumission conforme de 74 561,29 \$, taxes incluses.

OPTION B – BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ USAGÉ :

(Aucune soumission reçue)

Il est proposé par M. Daniel Barrette
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ D'octroyer à « L'univers du modulaire inc. » de Sherbrooke le contrat pour la fourniture et l'installation d'un bâtiment préfabriqué (12' X 50') à l'Écocentre (poste d'accueil et de pesée), au montant de 57 862,65 \$, taxes incluses, étant le plus bas soumissionnaire, conformément au cahier des charges daté du 5 janvier 2012, de même qu'à la soumission du fournisseur.

Le préfet et le secrétaire-trésorier – directeur général sont par les présentes autorisés à signer, pour et au nom de la MRCT, les documents nécessaires à cette fin.

Le devis de soumission, de même que la présente résolution, tiennent lieu de contrat entre le fournisseur « L'univers du modulaire inc. » et la MRC de Témiscamingue.

Note :

En plus du montant précédent, la MRC de Témiscamingue devra effectuer certains travaux en régie interne (raccordement des services, construction d'un trottoir entre le bâtiment et la balance, isolation du dessous du bâtiment, etc.) pour un montant d'environ 15 000 \$.

02-12-060

Valorisation des matières résiduelles.

Autorisation pour la préparation de devis (demandes de soumissions) ainsi que la publication d'appels d'offres pour l'aménagement de nouveaux services et l'acquisition d'équipements à l'Écocentre.

Considérant la présentation de notre ingénieur sur les activités à l'Écocentre, particulièrement sur les coûts des opérations et les avantages de poursuivre le plan d'action;

Considérant que depuis le début de la collecte des matières compostables en décembre 2011, en date des présentes, la facture des déchets a diminué en moyenne de 37 %, que le taux de compostage en janvier 2012 est estimé à 10 % et que le taux de recyclage est à la hausse;

Considérant des économies potentielles annuelles estimées à 567 000 \$ dans l'éventualité d'un taux de compostage à 40 %, de l'implantation d'un centre de tri manuel, de la mise en ballots et de la mise en marché des matières recyclables;

Il est proposé par M. Philippe Barette
appuyé par M. Jocelyn Aylwin
et résolu unanimement

❖ D'autoriser la préparation en régie interne des devis (demandes de soumissions), ainsi que la publication d'appels d'offres, pour des équipements neufs ou usagés, comme suit :

➤ Clôture du site de même que certains équipements à l'Écocentre – plateforme de compostage, enclos et conteneurs, etc.

Il s'agit d'une clôture de six pieds à mailles en acier galvanisé.
Coût estimé : 100 000 \$

➤ Centre de tri comprenant :

- Une table de tri manuel – six postes – estimé : 200 000 \$
- Une presse à ballots – estimé : 100 000 \$
- Un chargeur compact pour le tri et le compost – estimé : 75 000 \$
- Rénovation du bâtiment Écocentre (façade, isolation, éclairage et chauffage) – estimé : 75 000 \$

Total estimé pour le centre de tri : 450 000 \$

- Tamis rotatif pour traitement du compost
Coût estimé : 82 900 \$

Délais prévus	Ouvertures des soumissions	Octroi des contrats par le conseil des maires
Clôture	19 mars	21 mars 2012
Centre de tri	12 avril	18 avril 2012
Tamis rotatif	10 mai	16 mai 2012

Dans tous les cas, la procédure retenue sera celle des « soumissions publiques » sauf la « rénovation du bâtiment Écocentre » où les demandes seront faites par voie d'invitation auprès d'au moins deux entrepreneurs, réparties comme suit :

- 20 000 \$: Réparation de la tôle (sur invitation);
- 20 000 \$: Électricité, chauffage et éclairage (sur invitation);
- 15 000 \$: Deux portes de garage (sur invitation);
- 10 000 \$: Isolation (régie interne);
- 1 000 \$: Deux portes de piétons (régie interne);
- 2 000 \$: Raccordement à la nouvelle fosse septique (régie interne);
- 2 000 \$: Démolition des anciens bureaux (régie interne);
- 5 000 \$: Imprévus.

Le tout selon un échéancier répondant aux besoins de la MRCT.

Le conseil des maires procède, le cas échéant, à l'octroi des contrats selon les rapports d'activités.

_____//_____

Le préfet, M. Arnaud Warolin, est mandaté pour rencontrer une firme spécialisée de l'Ontario dans la gestion des « plastiques de ferme ». Une solution s'impose au Témiscamingue.

_____//_____

La prochaine étape du plan d'action concerne la valorisation thermique des déchets, estimée à 1,5 M\$. Les déchets sont actuellement transportés chez Multitech à Rouyn-Noranda.

02-12-061

Révision de l'allocation pour frais de déplacement établie à 0,40 \$ / km depuis l'année 2009.

Il est proposé par M^{me} Jacinthe Marcoux
appuyé par M^{me} Carmen Rivard
et résolu unanimement

- ❖ Que l'allocation pour frais de déplacement pour les élus et le personnel de la MRCT établie à 0,40 \$ / km au budget 2012 de la MRCT soit augmentée à 0,45 \$ / km à compter des présentes.

Information / rapport des comités et services / autres dossiers.

02-12-062

- **CLD :**

Le conseil est informé d'un inconfort qui persiste au niveau des opérations du CLD.

Le budget 2012, toujours déficitaire, demeure en suspens.
- **Communication-Témiscamingue / Internet haute vitesse :**

Malgré la rencontre du 1^{er} février 2012 au C.A. de la MRCT. L'inquiétude persiste sur la vente d'abonnement et l'installation des tours financées par le gouvernement fédéral selon l'échéancier établi (31 mars 2012).
- **Souper d'échanges et de rencontre – jeudi 16 février 2012 à 17 h 30 au Polydium de Notre-Dame-du-Nord – Témiscamingue québécois et ontarien :**

Nombre d'inscriptions : 70.
- **Tournée de Solidarité rurale du Québec sur l'avenir de nos milieux ruraux et le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité – Angliers – 19 h 00.**

La MRCT présentera un Mémoire.
- **Forêt De Chez Nous – Travaux en cours concernant le zonage forestier des municipalités de même que la révision du plan d'affaires en prévision du nouveau régime forestier.**
- **Appel de projets au Pacte rural 2012 :**

Date limite : 24 février 2012.
- **Forum régional des élus (S.Q.) : 22 mars 2012.**
- **Suivi du colloque en persévérance scolaire : 22 mars 2012.**
- **Regroupement des organismes communautaires (ROCT) :**
 - Publication du petit journal « La Vague » sur les activités des organismes communautaires;
 - Nouvelle offre de services :
 - ⇒ Dépannage d'urgence;
 - ⇒ Organisation et animation d'événements.
- **Enquête de Revenu Canada sur les contrats municipaux.**
- **Projet de loi n° 34 – Mémoire de la FQM sur « l'occupation et la vitalité des territoires ».**
- **Prochain conseil des maires : 21 mars 2012.**

Période de questions de l'assistance (CM, art. 150).

2^e partie

02-12-063

Aucune question n'est posée.

02-12-064

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Marc Giroux
appuyé par M^{me} Lyna Pine
et résolu unanimement

❖ Que l'assemblée soit levée.

Il est 21 h 30.

(Original signé)

(Original signé)

Arnaud Warolin, préfet

Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.

AVIS : Le présent procès-verbal demeure un « PROJET », tant et aussi longtemps qu'il n'a pas été adopté par le conseil des maires lors d'une séance subséquente.